

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Délibération n°D-CA/2016-057

Le conseil d'administration s'est réuni le 28 juin 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 17 juin 2016.

VU le Code de l'éducation ;  
VU les statuts de l'Université ;

**Point de l'ordre du jour :** IIème partie - P3.5 - Dîner de charité au profit de la recherche de la Faculté de médecine

**Exposé de la décision :**

Historique : la Fondation Paris Descartes et la Faculté de Médecine organisent un dîner de charité au profit de la recherche médicale conduite à la Faculté de Médecine de Paris Descartes.

Problématique : la Fondation soumet cet événement à l'acceptation du CA.

Est soumis à l'examen le projet suivant :

Le gala de charité sera organisé le 29 septembre 2016 dans les locaux du Siège et la Cour d'Honneur, avec repli dans un lieu extérieur prêté gracieusement en cas de mauvais temps (Pavillon Ledoyen du chef Yannick Alléno).

Le gala consiste en un dîner pour 30 à 50 tables de 10 personnes, chacune présidée par un chercheur de la Faculté de Médecine et son invité/e. Ces tables sont pré-vendues par l'équipe projet, et notamment le Comité d'Honneur autour du Professeur Friedlander, à des entreprises du monde de la mode, des médias et de l'art. Chaque table est vendue à 20 000 euros dont 85 % fera l'objet d'un reçu fiscal selon les règles en vigueur.

Les convives, bénéficieront d'un dîner, d'une présentation et d'un concert.

L'équipe projet et le Comité d'Honneur sont bénévoles. Une partie du coût du dîner sera pris en charge en nature par des partenaires.

Sur la base de 30 tables, les fonds collectés sont estimés à 600 000 € et les dépenses à 163 000 € HT. Les bénéfices du dîner, c'est à dire le solde d'exploitation, seront affectés à la Faculté de Médecine, pour la recherche médicale qui y est conduite

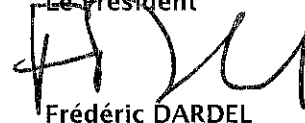
Proposition de décision soumise au Conseil : la Fondation propose l'acceptation de la tenue de ce dîner.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.**

<b>Nombre de membres constituant le Conseil : 35</b>
<b>Quorum : 18</b>
<b>Nombre de membres participant à la délibération : 32</b>
Abstentions : 0
<b>Votes exprimés :</b>
Contre : 0
Pour : 32

Fait à Paris, le 30 juin 2016

Le Président

  
Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le : **05 JUL. 2016**  
Transmis au Recteur le : **05 JUL. 2016**